

Conférence sur les déchets ménagers (3/4) – L'énergie des déchets s'affirme comme une assurance contre les chocs gaziers

Déchets 24 juillet 2026

La deuxième table ronde, intitulée « Gaz, CSR et déchets : vers une souveraineté énergétique par l'économie circulaire ? », a chiffré le potentiel des filières de valorisation. Toutes butent sur le même obstacle, des soutiens publics et des règles qui changent plus vite que le temps industriel.

En introduction, Patrice Geoffron, professeur de sciences économiques à l'Université Paris-Dauphine et directeur du Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières, a rappelé le prix des dépendances. La crise gazière ouverte par la Russie a coûté 670 milliards d'euros aux Européens en boucliers et amortisseurs, dont 70 à 80 milliards pour la France. Pour un pays qui importe 99 % de son pétrole et 96 % de son gaz, « ce monde pétrogazier n'est pas fréquentable », a jugé l'économiste, qui invite la filière à se présenter comme une assurance collective de sécurité, en rappelant que 40 % du mix énergétique de 2050 ne sera pas électrifié.



Patrice Geoffron, professeur de sciences économiques à l'Université Paris-Dauphine et directeur du Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières. © Julien Hananel

Doubler la production d'énergie tirée des déchets

Muriel Olivier, déléguée générale de la Fnade, modératrice de la table-ronde, juge le doublement de la production d'énergie issue des déchets atteignable en combinant récupération de la chaleur perdue des incinérateurs, montée des CSR (combustibles solides de récupération), méthanisation des biodéchets et captage du biogaz de stockage. Elle pointe un coup d'arrêt sur les CSR (combustibles

solides de récupération), y compris les projets en cours depuis la disparition des aides du fonds économie circulaire en 2025 et met en regard les 70 milliards d'euros du bouclier tarifaire et le petit milliard que l'État peine à consentir pour le fonds chaleur et le fonds économie circulaire. En Ile-de-France, le projet « Énergies du Grand Paris », retenu par la ville de Paris pour succéder dès le 1er janvier prochain à la CPCU, comprend la production d'énergie par combustion d'un volume important de CSR, par la chaufferie de Vitry, « Thermo-sur-Seine », dont l'étude publique est en cours ([voir l'interview du GD de la Semop Julien Roux](#)).



Muriel Olivier, déléguée générale de la Fnade. © Julien Hananel

Ghislain Eschasseriaux, président du collège valorisation énergétique de la Fnade et responsable des affaires publiques de Veolia Recyclage et valorisation, a défendu les 118 unités françaises, qui traitent 14 millions de tonnes de déchets et livrent 12 TWh de chaleur et quatre d'électricité. Il récuse leur entrée dans le marché des quotas européens, un « constat d'échec » qui ferait peser 680 millions d'euros de plus sur les collectivités en accordant un droit à polluer aux metteurs en marché, et plaide pour un opt-out (droit de retrait) français.



De g. à dr. : Marie-Hélène Schneider (B+T Group), Richard Chamaret (FNCCR), Ghislain Eschasseriaux (Fnade) et Jean-Marc Le Gall (NaTran). © Julien Hananel

Le temps industriel contre l'instabilité des règles

Richard Chamaret, président du conseil d'orientation des SEM de la FNCCR et de Territoire d'énergie Mayenne, a évoqué les 23 unités de méthanisation de son département, financées sans subvention mais menacées par des règles revues « tous les quatre matins », telle la fin annoncée du tarif de rachat du biométhane. Il a fallu dix ans et une quarantaine de réunions administratives pour valoriser 5 000 tonnes de déchets de pâte à pain, qui produisent autant de biométhane que 15 000 tonnes d'effluents d'élevage, a-t-il relevé. Jean-Marc Le Gall, responsable du pôle développement gaz de NaTran, a projeté un réseau passé de huit points frontières à 800 sites de production, où la méthanisation couvrira 100 à 150 TWh pour 200 à 250 TWh de besoins non électrifiables en 2050. La pyrogazéification des déchets peut combler l'écart, à condition d'un cadre ICPE adapté, a-t-il également souligné.

À Chalampé, le CSR remplace le gaz naturel depuis trois ans

Marie-Hélène Schneider, directrice générale de B+T Group, a détaillé le retour d'expérience de l'unité de Chalampé, près de Mulhouse, qui alimente en vapeur un chimiste voisin depuis juin 2023. L'investissement de 120 millions d'euros, dont 40 millions pour le seul traitement des fumées, a demandé cinq ans de construction. L'installation affiche une disponibilité supérieure à 90 %, un CO2 biogène mesuré à 58 %, et ne laisse que 3 % de résidus partir en enfouissement, pour 70 emplois non délocalisables et environ 150 000 tonnes traitées par an. « Nos projets ne se décideront pas sur la base de subventions, mais sur un business plan qui fait sens dans la durée », a affirmé Marie-Hélène Schneider, pour qui le vrai frein tient à l'instabilité politique.

Marie-Hélène Schneider, directrice générale de B+T Group. © Julien Hananel